



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES CALENDRIERS ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 17 FEVRIER 2026

Présents : Mme Sylvestre – MM Podan Mavounzy (Président)- Cokgul- Pézière

Assistent : Mme Baudry – M. Macina (Comité de Direction)

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2025/2026)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité.

RAPPEL

Pour toute demande de dérogation et pour qu'elle soit prise en compte, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de mentionner dans votre mail :

La catégorie, la division, la poule, le numéro du match, la date et le ou les matchs concernés.

ATTENTION

Article 20.3 du RS du DVOF

Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir à la LPIFF au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

La demande de dérogation doit obligatoirement être accompagnée d'une proposition de nouvelle date obligatoirement validée par l'adversaire et cette date doit être antérieure à celle du match prévu au calendrier.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

RAPPEL

**MODIFICATION ADOPTÉE PAR LE COMITÉ DE DIRECTION
DU 13 MAI 2025 POUR LA SAISON 2025/2026**

Obligations réglementaires SENIORS :

Etude sur les difficultés rencontrées par les clubs ayant une équipe SENIOR en D3 pour constituer une équipe réserve. Le règlement exige qu'un club avec une équipe SENIOR en D3 ait 2 équipes SENIOR le dimanche après-midi.

Proposition de modifier l'obligation pour la saison 2025/2026, en supprimant la mention « après-midi » pour inclure les SENIORS du dimanche matin (y compris ANCIENS +35 ans).

Approuvé à l'unanimité.





RETOUR COMMISSION DES FINANCES

Selon l'article 3.6.3 du Règlement Sportif :

Sanction pour les clubs en infraction :

-Perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de championnat programmées jusqu'à régularisation de leur situation financière.

Cette sanction sportive est applicable à toutes les équipes Seniors (Masculines et Féminines, Libre, Futsal, Foot Entreprise, Loisir) et Seniors-Vétérans du club débiteur évoluant dans un Championnat Régional et / ou Départemental. Pour le club n'ayant engagé que des équipes de jeunes, la sanction sportive est applicable aux équipes de la plus haute catégorie de jeunes engagées en compétitions officielles.

CDM D2.A

Match n° 53524554

MONTMORENCY FC/EAUBONNE FOOT CSM du 15/02/2026

EAUBONNE FOOT CSM : 1 point de pénalité

ANCIENS D2 Poule B

Match n° 53525103

EAUBONNE FOOT CSM/COURDIMANCHE AS du 15/02/2026

EAUBONNE FOOT CSM : 1 point de pénalité

SENIORS D3 Poule B

Match n° 53567481

EAUBONNE FOOT CSM/ST PRIX ES du 15/02/2026

EAUBONNE FOOT CSM : 1 point de pénalité

REMERCIEMENTS ARBITRES

-Monsieur PIGERE Alhéry

-Monsieur BRAZ Frédéric

COURRIERS CLUBS

CERGY PONTOISE FC

Mail du 16/02/2026

Le match à rejouer est programmé le 1er mars 2026. Les matchs de championnats sont prioritaires sur les matchs de coupes

Motif : non valable

ERAGNY AS FC

Mail du 12/02/2026

Demande de report concernant le match PRESLES FC/ERAGNY AS FC du 22/02/2026 pendant les vacances scolaires

La Commission maintient la date du 22/02/2026

Motif : non valable





GOUSSAINVILLE FC

Mail du 16/02/2026

Demande l'inversion de la rencontre du match du 23/11/2025 reporté au 04/01/2026, puis reporté au 01/03/2026, à la suite de la fermeture des terrains de VIARMES ASNIERES OL

CRITERIUM VETERANS + 45 Ans Poule C

Match n° 54136035

VIARMES ASNIERES OL/GOUSSAINVILLE FC du 01/03/2026

Inversion de TERRAIN :

VIARMES ASNIERES OL/GOUSSAINVILLE FC au stade Maurice Bacquet 2 à 9h45

Les frais d'arbitrages sont à la charge du club de VIARMES ASNIERES OL

Application de l'article 20.4 du RS du DVOF

20.4 – Le match aller et le match retour ne doivent pas se jouer sur le même terrain, sauf dérogation spéciale et exceptionnelle accordée par la Commission compétente, de sa propre initiative ou sur demande écrite des clubs concernés. Des sanctions peuvent être prises envers les Clubs contrevenants, amende prévue à l'Annexe Financière. Cependant, si un même match est remis deux fois pour terrain impraticable, la rencontre peut être fixée, hormis les matchs remis pour intempéries par la LPIFF ou le DVOF, la troisième fois, sur le terrain de l'adversaire. La décision revient à la Commission compétente sur demande écrite du Club concerné. Dans ces conditions le Club initialement recevant ne change pas (notamment pour le règlement des frais des officiels), seul le lieu de la rencontre est modifié.

GARGES FCM

Mail du 16/02/2026

Concernant le match U18 D1 du 15/02/2026 reporté

Demande du Club de GARGES FCM de jouer ce match le 22/02/2026 à 14h00

Match n° 53522152

GARGES FCM/ENT.SANNOIS ST GRATIEN

Nouvelle date : 22/02/2026

Motif : terrain disponible

Accord des 2 clubs.

Afin d'assurer le bon déroulement de la compétition, aucune rencontre de championnat ne sera reportée, sauf pour un évènement exceptionnel.

Nous vous invitons donc à prendre toutes les dispositions nécessaires pour organiser et disputer vos matchs en retard dans les meilleurs délais, y compris en semaine.

Nous comptons sur votre sens des responsabilités et votre collaboration.

REPORTS DE MATCHS

ANCIENS

ANCIENS D2 Poule A

Match n° 53524971

AUVERS ENNERY FC/VILLIERS LE BEL FC du 15/02/2026

Nouvelle date : 01/03/2026

Motif : Arrêté municipal





ANCIENS D3 Poule A

Match n° 53672872

FONTENAY FC/GAFEPB du 01/03/2026

Nouvelle date : 01/03/2026

Motif : Arrêté municipal

ANCIENS D3 Poule A

Match n° 53672873

CHAUMONTEL LUZARCHES AS/ST PRIX ES du 01/03/2026

Nouvelle date : 01/03/2026

Motif : Arrêté municipal

ANCIENS D3 Poule A

Match n° 53672874

SURVILLIERS AVENIR/DEUIL ENGHIEU FC du 15/02/2026

Nouvelle date : 26/04/2026

Motif : Arrêté municipal

ANCIENS D3 Poule B

Match n° 53525369

VEXIN AS/MARLY LA VILLE ES du 15/02/2026

Nouvelle date : 05/04/2026

Motif : Arrêté municipal

ANCIENS D3 Poule B

Match n° 53525370

BRUYERES BERNES USM/ADAMOIS OL du 15/02/2026

Nouvelle date : 08/03/2026

Motif : Arrêté municipal

ANCIENS D3 Poule B

Match n° 53525372

VALLEE DU SAUSSERON ES/ENT.BEAUMONT PERSAN du 15/02/2026

Nouvelle date : 08/03/2026

Motif : Arrêté municipal

ANCIENS D3 Poule C

Match n° 54224454

PUISEUX LOUVRES FC/GOUSSAINVILLE FC du 15/02/2026

Nouvelle date : 08/03/2026

Motif : Arrêté municipal

ANCIENS D4

Match n° 54609711

MONTMORENCY FC/ROISSY MONTI AF du 15/02/2026

Nouvelle date : 08/03/2026

Motif : Arrêté municipal

ANCIENS D4

Match n° 54609713

BEAUCHAMP AS/BELLOY ST MARTIN ASC du 15/02/2026

Nouvelle date : 08/03/2026

Motif : Arrêté municipal





SENIORS

SENIORS D1

Match n° 54551969

PERSAN US 03/HERBLAY ES du 15/02/2026

Nouvelle date : 08/03/2026

Motif : Arrêté municipal

SENIORS D3 Poule A

Match n° 53567220

CHAUMONTEL LUZARCHES AS/PERSAN US 03 du 15/02/2026

Nouvelle date : 01/03/2026

Motif : Arrêté municipal

SENIORS D3 Poule A

Match n° 53527221

VIARMES ASNIERES OL/PUISEUX LOUVRES FC du 15/02/2026

Nouvelle date : 01/03/2026

Motif : Arrêté municipal

SENIORS D3 Poule C

Match n° 53526899

MONTMAGNY FC/ENT.BEAUMONT MOURS du 22/02/2026

Nouvelle date : 01/03/2026

Motif : Arrêté municipal

SENIORS D4 Poule D

Match n° 54556205

VEXIN AS/HERBLAY ES du 15/02/2026

Nouvelle date : 01/03/2026

Motif : Arrêté municipal

SENIORS D4 Poule D

Match n° 54556206

PIERRELAYE FC/CERGY PONTOISE FC du 15/02/2026

Nouvelle date : 01/03/2026

Motif : Arrêté municipal

SENIORS D4 Poule D

Match n° 54556209

AUVERS ENNERY FC /ROISSY EN France US du 15/02/2026

Nouvelle date : 15/02/2026

Motif : Arrêté municipal

U18

U18 D1

Match n° 53522152

GARGES FCM/ENT.SSG du 15/02/2026

Nouvelle date : 22/02/2026

Motif : Accord des 2 clubs pour jouer le 22/02/2026 à 14H00





U18 D2 Poule A

Match n° 53551206

PIERRELAYE FC/GROSLAY FC du 15/02/2026

Nouvelle date : 08/03/2026

Motif : Arrêté municipal

U18 D3 Poule C

Match n° 54792600

VEXIN AS/NEUVILLE AS du 15/02/2026

Nouvelle date : 01/03/2026

Motif : Arrêté municipal

U18 D3 Poule C

Match n° 54792602

AUVERS ENNERY FC/MAGNY EN VEXIN FC du 15/02/2026

Nouvelle date : 01/03/2026

Motif : Arrêté municipal

U16

U16 D3 Poule

Match n° 53523085

BRUYERES BERNES USM/FRETTOISE ES du 15/02/2026

Nouvelle date : 08/03/2026

Motif : Arrêté municipal

U16 D4

Match n° 54849429

VALLEE DU SAUSSERON ES/OSNY FC du 15/02/2026

Nouvelle date : 26/04/2026

Motif : Arrêté municipal

U14

U14 D1

Match n° 53520561

GOUSSAINVILLE FC/FRANCONVILLE FC du 14/02/2026

Nouvelle date : 28/02/2026

Motif : Arrêté municipal

U14 D3 Poule A

Match n° 53520938

GOUSSAINVILLE FC/ST PRIX ES du 14/02/2026

Nouvelle date : 28/02/2026

Motif : Arrêté municipal

U14 D4 Poule C

Match n° 54456020

BRUYERES BERNES USM/ENT. SSG du 14/02/2026

Nouvelle date : 28/02/2026

Motif : Arrêté municipal





U14 D5 Poule C

Match ° 53715593

BEAUCHAMP AS/ACADEMIE ERMONT du 14/02/2026

Nouvelle date : 28/02/2026

Motif : Arrêté municipal

U15

U15 D2 Poule A

Match n° 54606502

VEXIN AS/SURVILLIERS AVENIR du 14/ 02/2026

Nouvelle date : 07/03/2026

Motif : Arrêté municipal

**1ER APPEL DE FEUILLES DE MATCHS ET INFORMATION
DU RESULTAT PAR LE CLUB ADVERSE**

U18 D1

Match n° 53522142

ST BRICE FC/ARGENTEUIL FC du 01/02/2026

U16 D2 Poule A

Match n° 53522672

CERGY PONTOISE FC/ADAMOIS OL du 01/02/2026

U16 D3 Poule A

Match n° 53522944

GONESSE RC/VAUREAL FCM du 08/02/2026

U15 D2 Poule A

Match n° 54606499

PUISEUX LOUVRES FC/VEXN AS du 07/02/2026

U14 D5 Poule A

Match n° 54425978

HERBLAY ES/FOSSES UF du 14/02/2026

Manque feuille de match papier, reçu courrier de HERBLAY ES

U15 D1

Match n° 53518668

ARGENTEUIL FC/COSMO TAVERNY du 07/02/2026





2EME APPEL DE FEUILLES DE MATCHS ET INFORMATION DU RESULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

Article 44.2 – Non-envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'Annexe Financière du DVOF et match perdu par pénalité au club recevant. Le Club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée. En cas de non-réponse de la part des deux Clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité. En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

U14 D3 Poule A

Match n° 53520930

MARCOUVILLE CITY CP/ST PRIX ES du 24/01/2026

U14 D3 Poule B

Match n° 53521015

ARGENTEUIL FC/CERGY PONTOISE FC du 17/01/2026

U14 D14 Poule A

Match n° 53521200

ST BRICE FC/SARCELLES AAS du 24/01/2026

U14 D4 Poule B

Match n° 53572163

GOUSSAINVILLE FC/ERAGNY AS FC du 24/01/2026

AMENDES

1ER FORFAIT AVISE SANS AMENDE

EZANVILLE ECOUEN US

CRITERIUM VETERANS + 55 Ans Poule B

Match n° 54138287

CORMEILLAIS ACS/EZANVILLE ECOUEN US du 15/02/2026

CORMEILLAIS ACS : 5 buts 3pts

EZANVILLE ECOUEN US : 0 but -1pt

1ER FORFAIT AVEC AMENDE

MONTSOULT BAILLET US

SENIORS D4 Poule A

Match n° 54610553

ARGENTEUIL FC/MONTSOULT BAILLET US du 15/02/2026

ARGENTEUIL FC : 5 buts 3pts

MONTSOULT BAILLET US: 0 but -1pt

Amende : 30 euros



**DOMONT FC**

SENIORS D4 Poule A

Match n° 54610557

FOSSES UF/DOMONT FC du 15/02/2026

FOSSES UF : 5 buts 3pts**DOMONT FC : 0 but -1pt****Amende : 30 euros****AUVERS ENNERY FC**

U16 D4

Match n° 54849428

COURDIMANCHE AS/AUVERS ENNERY FC du 15/02/2026

COURDIMANCHE AS : 5 buts 3pts**AUVERS ENNERY FC : 0 but -1pt****Amende : 30 euros****EAUBONNE FOOT CSM**

U18 D3 Poule B

Match n° 54935544

CHAMPAGNE SFC/EAUBONNE FOOT CSM du 15/02/2026

CHAMPAGNE SFC : 5 buts 3pts**EAUBONNE FOOT CSM : 0 but -1pt****Amende : 30 euros****EZANVILLE ECOUEN US**

U18 D3 Poule A

Match n° 54792513

OSNY FC/EZANVILLE ECOUEN US du 15/02/2026

OSNY FC : 5 buts 3pts**EZANVILLE ECOUEN US : 0 but -1pt****Amende : 30 euros****FOSSES UF**

U14 D5 Poule A

Match n° 54425978

HERBLAY ES/FOSSES UF du 14/02/2026

HERBLAY ES : 5 buts 3pts**FOSSES UF : 0 but -1pt****Amende : 30 euros****ENT.SANNOIS ST GRATIEN**

ANCIENS D3 Poule A

Match n° 53672871

BEAUCHAMP AS/ENT.SANNOIS ST GRATIEN du 15/02/2026

BEAUCHAMP AS : 5 buts 3pts**ENT.SANNOIS ST GRATIEN : 0 but -1pt****Amende : 30 euros**



2EME FORFAIT AVEC AMENDE

MACCABI SARCELLES

CDM D1

Match n° 54135082

PUISEUX LOUVRES FC/MACCABI SARCELLES du 15/02/2026

PUISEUX LOUVRES FC : 5 buts 3pts

MACCABI SARCELLES : 0 but -1pt

Amende : 35 euros

3EME FORFAIT INDUISANT LE FORFAIT GENERAL

EZANVILLE ECOUEN US

U18 D3 Poule A

Match n° 54792513

OSNY FC/EZANVILLE ECOUEN US du 15/02/2026

OSNY FC : 5 buts 3pts

EZANVILLE ECOUEN US : 0 but -1pt

Amende : 45 euros

FORFAIT GENERAL

EZANVILLE ECOUEN US

U18 D3 Poule A

MATCH PERDU PAR PENALITE

BEZONS USO

SENIORS D1

Match n° 54551971

VAUREAL FCM/BEZONS USO du 15/02/2026

VAUREAL FCM : 2 buts 3pts

BEZONS USO : 0 but -1pt

Motif : Match arrêté à la suite d'un manque de joueur de BEZONS USO

Art.40.1 du RS

40.1 – La perte d'un match perdu par pénalité entraîne le retrait de 1 point et l'annulation des buts marqués au cours du match par l'équipe pénalisée. L'équipe gagnante bénéficie des points du match (3 points) et du maintien des buts qu'elle a éventuellement marqués au cours de la partie, sauf dans le cadre des réclamations d'après match, où le club réclamant ne bénéficie pas des points correspondant au gain du match. Il conserve le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre. La perte d'un match par pénalité est prononcée dans les cas suivants :

- Équipe incomplète en cours de partie.





NEUVILLE AS

U16 D3 Poule B

Match n° 53523086

NEUVILLE AS/FRANCONVILLE FC du 15/02/2026

NEUVILLE AS : 0 but -1pt

FRANCONVILLE FC : 2 buts 3pts

Motif : Match arrêté à la suite d'un manque de joueur de NEUVILLE AS

Art.40.1 du RS

40.1 – La perte d'un match perdu par pénalité entraîne le retrait de 1 point et l'annulation des buts marqués au cours du match par l'équipe pénalisée. L'équipe gagnante bénéficie des points du match (3 points) et du maintien des buts qu'elle a éventuellement marqués au cours de la partie, sauf dans le cadre des réclamations d'après match, où le club réclamant ne bénéficie pas des points correspondant au gain du match. Il conserve le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre. La perte d'un match par pénalité est prononcée dans les cas suivants :

- Équipe incomplète en cours de partie.

FEUILLES DE MATCHS IRREGULIERES

VILLIERS LE BEL FC

U14 D4 Poule A

Match n° 53521207

VILLIERS LE BEL FC/MONTMAGNYFC du 14/02/2026

Manque : nom des 2 clubs

Amende : 10 euros

Secrétaire de Séance
Mme BAUDRY

Président de Séance
M. PODAN MAVOUNZY

